

DE L'ESPRIT.

. *Undo animi constet natura videndum,
Qua fiant ratione & qua vi quaque gerantur
In terris.*

LUCRET. De rerum natura. Lib. I.



A PARIS,

CHEZ DURAND, LIBRAIRE, RUE DU FOIN.

M. DCC. LVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI

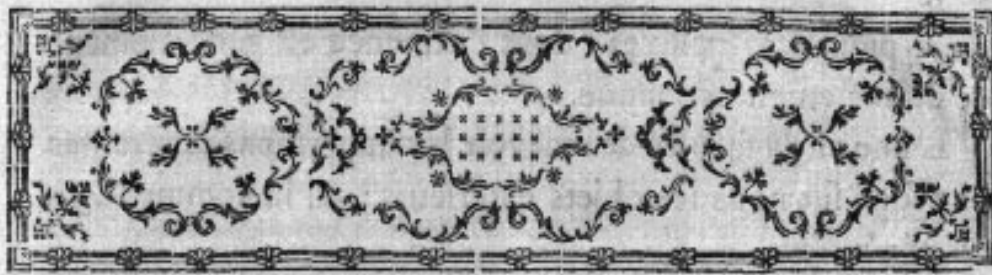


P R É F A C E.

L'OBJET que je me propose d'examiner dans cet ouvrage est intéressant ; il est même neuf. L'on n'a jusqu'à présent considéré l'esprit que sous quelques-unes de ses faces. Les grands écrivains n'ont jeté qu'un coup d'œil rapide sur cette matière ; & c'est ce qui m'enhardit à la traiter.

La connoissance de l'esprit, lorsqu'on prend ce mot dans toute son étendue, est si étroitement liée à la connoissance du cœur & des passions de l'homme, qu'il étoit impossible d'écrire sur ce sujet, sans avoir du moins à parler de cette partie de la morale commune aux hommes de toutes les nations, & qui ne peut avoir, dans tous les gouvernements, que le bien public pour objet.

Les principes que j'établis sur cette matière sont, je pense, conformes à l'intérêt général & à l'expérience. C'est par les faits que j'ai remonté aux causes. J'ai cru qu'on devoit traiter la morale comme toutes les autres sciences, &



DE L'ESPRIT.

DISCOURS I.

DE L'ESPRIT EN LUI-MÊME.

CHAPITRE PREMIER.

ON dispute tous les jours sur ce qu'on doit appeller *Esprit*: chacun dit son mot; personne n'attache les mêmes idées à ce mot; & tout le monde parle sans s'entendre.

Pour pouvoir donner une idée juste & précise de ce mot *Esprit* & des différentes acceptions dans lesquelles on le prend, il faut d'abord considérer l'esprit en lui-même.

Ou l'on regarde l'esprit comme l'effet de la faculté de penser (& l'esprit n'est en ce sens, que l'assemblage des pensées d'un homme); ou l'on le considère comme la faculté même de penser.

Pour savoir ce que c'est que l'esprit, pris dans cette dernière signification, il faut connoître quelles sont les causes productrices de nos idées.

Nous avons en nous deux facultés, ou, si je l'ose dire,

où d'ailleurs, personne n'étant animé de la passion forte du bien public, il ne peut par conséquent y avoir d'homme vraiment vertueux ? Il faut, dans les gouvernements despotiques, renoncer à l'espoir de former des hommes célèbres par leurs vertus ou par leurs talents. Il n'en est pas ainsi des états monarchiques. Dans ces états, comme je l'ai déjà dit, l'on peut sans doute tenter cette entreprise avec quelque espoir de succès : mais il faut, en même temps, convenir que l'exécution en seroit d'autant plus difficile, que la constitution monarchique se rapprocheroit davantage de la forme du despotisme, ou que les mœurs seroient plus corrompues.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet ; & je me contenterai de rappeler au citoyen zélé, qui voudroit former des hommes plus vertueux & plus éclairés, que tout le problème d'une excellente éducation se réduit, premièrement, à fixer, pour chacun des états différens où la fortune nous place, l'espece d'objets & d'idées dont on doit charger la mémoire des jeunes gens ; &, secondement, à déterminer les moyens les plus sûrs pour allumer en eux la passion de la gloire & de l'estime.

Ces deux problèmes résolus, il est certain que les grands hommes, qui maintenant sont l'ouvrage d'un concours aveugle de circonstances, deviendroient l'ouvrage du législateur ; & qu'en laissant moins à faire au hasard, une excellente éducation pourroit, dans les grands empires, infiniment multiplier & les talents & les vertus.

F I N.